

M. PELINI (Société des Tests d'étanchéité à l'air SIRTEME) :

Je voulais faire un aparté sur les produits dits « certifiés ». En R.T. 2012, il n'y en a pas. C'est une valorisation commerciale des industriels que de dire : « Ce produit est certifié R.T. 2012 ». Ceux qui respectent la réglementation R.T. 2012, c'est le Bâtiment dans son ensemble. Comme on l'a vu au préalable tout à l'heure, c'est l'ensemble de la maison du Bâtiment qui est censé respecter la réglementation R.T. 2012. Bien sûr, il y a des produits qui respectent certains ordres de grandeur, et comme l'a dit Monsieur ROCHE à l'instant : il y a des fenêtres qui vont fonctionner sur un certain projet et ne plus fonctionner sur d'autres projets. C'est sûr que le simple vitrage, c'est fini -c'est fini depuis longtemps-, et qu'il faut respecter quand même une certaine mise en œuvre et un produit -qui est bon-, dans ses ordres de grandeur, notamment sur les résistances thermiques des isolants (c'est un exemple) ; mais il n'y a pas de produits « certifiés R.T. 2012 », même si on vous l'écrit sur le site Internet du fabricant.